

OPINIONS SUR L'USAGE DU TÉLÉPHONE PORTABLE EN PÉRIODE DE CRISE DU CORONAVIRUS

Martial Foucault

Professeur des universités à Sciences Po

Directeur du Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF)

martial.foucault@sciencespo.fr

À ce jour, plusieurs pays (Inde, Hong Kong, Israël, Autriche, Belgique, Allemagne et Australie) ont décidé de tirer bénéfice des données cellulaires des détenteurs de téléphones mobiles pour enrayer la pandémie COVID-19. Le gouvernement de Singapour a même lancé une application appelée *Trace Together* qui permet aux usagers de téléphone mobile de partager sur la base du volontariat leur géolocalisation. En Iran, la démarche est sensiblement similaire, à une exception près et d'importance sur le terrain des libertés : les usagers ne sont pas forcément informés de la surveillance de leur déplacement, ni de la transmission de telles données aux autorités politiques.

En France, aucune décision n'a encore été prise. Comme le démontrent les exemples étrangers précédents, plusieurs modalités d'usage des données cellulaires sont envisageables, allant d'une politique de santé publique partagée (Singapour) à une politique de surveillance sans consentement (Iran). Dans le cadre de l'enquête comparée « Attitudes sur le COVID-19 », nous avons interrogé en mars 2020 un échantillon représentatif de Français sur « la possibilité de mobiliser les opérateurs téléphoniques à des fins de contrôle des déplacements ». À cette question, une majorité de personnes exprime une opinion fortement défavorable (48 %). Seules 33 % des personnes interrogées (échantillon de 2000 personnes) y sont favorables.

1.
Enquête du 16-17 mars 2020 menée par IPSOS auprès d'un échantillon de 1009 personnes en France métropolitaine. Enquête du 24-25 mars 2020 conduite par IPSOS auprès d'un échantillon de 2014 personnes en France métropolitaine.

L'évolution des réponses à cette question posée dans les mêmes termes entre les 16-17 mars et les 24-25 mars¹ montre une dynamique fortement positive. Les raisons de cette progression sont à rechercher autour de l'aggravation réelle de la pandémie et de la perception par l'opinion de l'urgence de l'ensemble des politiques sanitaires, technologiques et maintenant numériques. Le cadrage médiatique, fondé sur des expériences étrangères, du possible recours aux téléphones ne précise pas la position que pourraient prendre les autorités françaises en la matière. C'est pourquoi, ici, la question posée dans les deux enquêtes porte volontairement sur la dimension la plus intrusive sur la vie privée et la plus liberticide (la formulation insiste sur une politique de surveillance).

Tableau 1. Niveau d'adhésion à l'utilisation des données de téléphone portable

Question : Êtes-vous tout à fait favorable, défavorable, ni favorable, ni défavorable à l'utilisation des données des téléphones portables des citoyens pour contrôler les déplacements des citoyens ?

En %	Vague 1 (16 et 17 mars)	Vague 2 (24 et 25 mars)	Écart
Tout à fait favorable	8,5	16,4	+7,9
Plutôt favorable	10,6	17,5	+6,8
Ni favorable, ni défavorable	14,4	18,4	+4,0
Plutôt défavorable	26,7	21,6	-5,1
Tout à fait défavorable	39,6	26,2	-13,4

Source : Enquête Citizens' Attitudes on COVID-19, CEVIPOF, mars 2020.

Le niveau d'adhésion suit donc une tendance plus favorable mais reste divisée au sein de plusieurs groupes sociodémographiques. Pour la vague 2 (24 et mars 2020), le niveau d'adhésion à l'usage du téléphone à des fins de « surveillance » augmente au fur et à mesure de l'âge des Français.

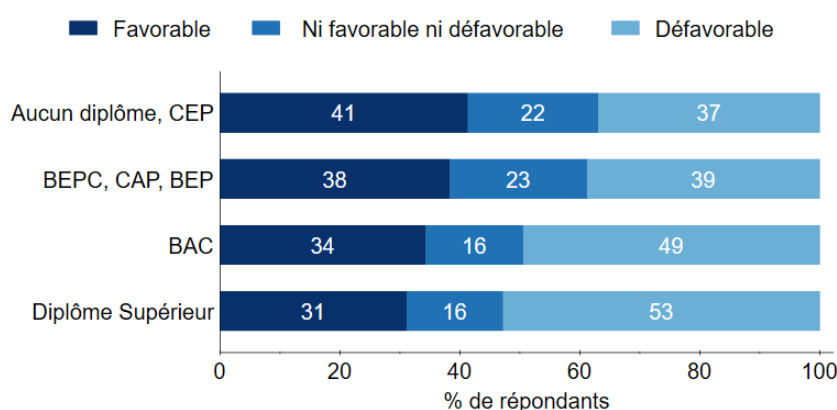
Tableau 2. Niveau d'adhésion selon l'âge des répondants

En %	18-24 ans	25-35 ans	36-64 ans	+ de 65 ans
Favorable	27,5	32,6	33	37,7
Ni favorable, ni défavorable	12,4	11,2	19,1	21,8
Défavorable	60,1	56,2	47,9	40,5

Source : Enquête Citizens' Attitudes on COVID-19, CEVIPOF, mars 2020.

En matière d'éducation, un clivage net existe entre les sans diplôme et les personnes fortement diplômées (écart de 20 points pour un avis défavorable). Ce résultat suggère une plus forte prédisposition des personnes sans ressources éducatives pour des formes plus permissives de l'espace privé, en raison notamment d'une exposition plus forte au COVID-19 par le travail et les conditions de confinement. Si une très forte majorité des personnes les plus diplômées refusent majoritairement (60,8 %) l'usage des données de téléphonie pour contrôler les déplacements, il y a ici une convergence très claire pour ces personnes de privilégier une société ouverte fondée sur un principe de liberté absolue, en matière économique, culturelle et politique.

Figure 1. Niveau d'adhésion selon le niveau d'éducation

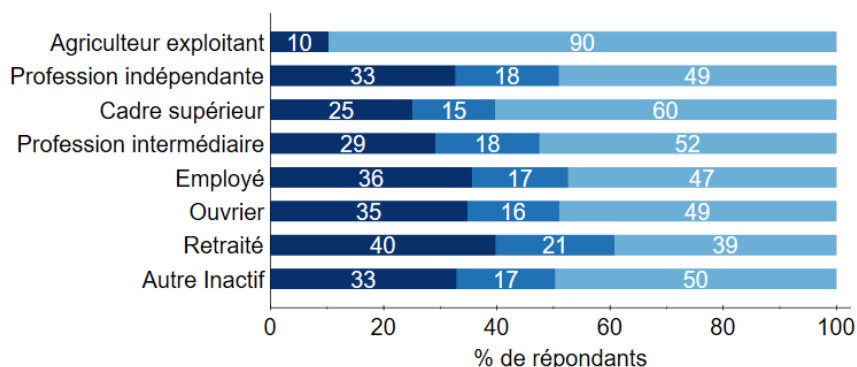


Source : Enquête Citizens' Attitudes on COVID-19, CEVIPOF, mars 2020.

En matière de proximité partisane, les sympathisants des partis situés aux extrêmes du continuum politique affichent les niveaux d'adhésion les plus faibles à l'usage du téléphone. Toutefois, pour les familles politiques ayant appartenu aujourd'hui ou par le passé à des coalitions de gouvernement, le niveau d'adhésion favorable est toujours inférieur au niveau de rejet (à l'exception de LR).

2. Les attitudes autoritaires sont construites à partir de plusieurs éléments d'un indicateur composite utilisé dans le cas français par Gilles Ivaldi (2018), Populisme et choix électoral: Analyse des effets des attitudes populistes sur l'orientation du vote. *Revue française de science politique*, vol. 68(5), 847-872.

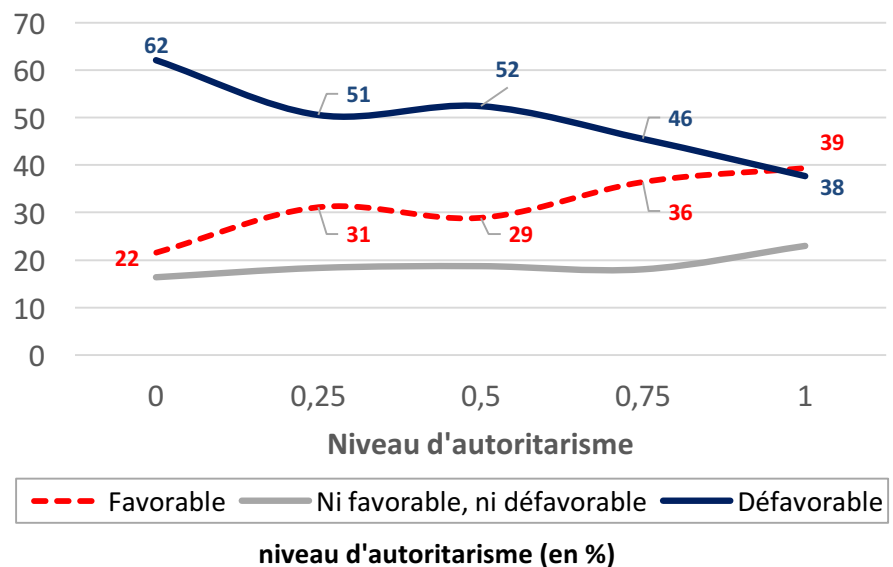
Figure 2. Niveau d'adhésion selon l'occupation professionnelle



Source : Enquête Citizens' Attitudes on COVID-19, CEVIPOF, mars 2020.

Enfin, une dernière dimension exploratoire consiste à vérifier si l'ensemble des prédispositions favorables à l'usage des données de téléphonie mobile ne révèlent pas de manière latente des prédispositions autoritaires² en termes de préférences politiques. À partir d'une échelle d'autoritarisme (allant de 0 pour les moins autoritaires à 1 pour les plus autoritaires), il ressort nettement que plus les personnes présentent des prédispositions de modèle politique autoritaire, plus elles sont favorables à une politique publique de surveillance de leur déplacement via leur téléphone mobile. L'effet est inverse pour les personnes éloignées d'attitudes autoritaires puisque l'écart atteint 40 points de pourcentage en défaveur de cette politique de surveillance.

Figure 3. Opinions sur l'usage des données de téléphonie mobile selon le



Source : Enquête Citizens' Attitudes on COVID-19, CEVIPOF, mars 2020.

Édition : Florent Parmentier / Odile Gaultier-Voituriez

Mise en forme : Marilyn Augé

Partenaires du projet « Citizens' Attitudes under COVID19 Pandemic », dirigé par Sylvain Brouard, Michael Becher, Martial Foucault et Pavlos Vasilopoulos avec la participation de Vincenzo Galasso (Bocconi University), Christoph Hönnige (University of Hanover), Hanspeter Kriesi (European University Institute), Richard Nadeau (Université de Montréal), Vincent Pons (Harvard Business School) et Dominique Reynié (Sciences Po, CEVIPOF et Fondapol).

Partenaires institutionnels : ANR (Agence Nationale de la Recherche), l'Agence Française du Développement, France Stratégie, CERDI, Fondapol, Banque Mondiale, CEVIPOF (Sciences Po).

Membres du projet à retrouver sur le site : <https://www.sciencespo.fr/cevipof/attitudesoncovid19/people/>

Pour citer cette note : FOUCAULT (Martial) «Opinions sur l'usage du téléphone portable en période de crise du coronavirus», *Note Attitudes on COVID-19 – A comparative study, Sciences Po CEVIPOF*, note 3, avril 2020, 4 p.

URL : http://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr/cevipof/files/Note3_COVID-19_Martial_Foucault_VF.pdf

© CEVIPOF, 2020 Martial Foucault